



CH-3003 Berne
DFF, jun

Par courriel
Aux milieux intéressés
mentionnés dans l'annexe

Référence/Numéro de dossier: 482.3-002/jun
Berne, le 15 novembre 2012

Invitation à l'audition
Révision de l'ordonnance sur les bourses (délits boursiers et abus de marché)

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint un projet de révision de l'ordonnance sur les bourses. Ce projet permet de mettre en œuvre la révision de la loi sur les bourses (délits boursiers et abus de marché) qui a été approuvée par le Parlement à la fin de septembre 2012. Pour plus de précisions, veuillez consulter le projet et le rapport explicatif.

Vous pouvez nous faire parvenir votre avis sur le projet, par courriel (regulierung@gsefd.admin.ch) ou par voie postale (Département fédéral des finances, Service juridique, Bundesgasse 3, Bernerhof, 3003 Berne), d'ici au **17 décembre 2012**.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Daniel Roth
Chef du Service juridique DFF

Annexes:

- Projet de révision de l'ordonnance sur les bourses
- Rapport explicatif

Liste des destinataires de l'audition

- economiesuisse
- Association suisse des banquiers (ASB)
- SwissHoldings
- Schweizer Verband Unabhängiger Effekthändler (SVUE)
- SIX Swiss Exchange SA
- SIX Exchange Regulation
- Scoach Schweiz SA
- Eurex Zürich SA
- BX Berne eXchange
- Commission des offres publiques d'acquisition
- Banque nationale suisse (BNS)
- Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)
- Ministère public de la Confédération